

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS B

Objectif :

Le permis B est une certification permettant de conduire un véhicule terrestre à moteur d'au moins 3 ou 4 roues attelée d'une remorque ou pas dont le poids ne dépasse pas 750 kg.
Son obtention est soumise notamment à des conditions d'âge, de formation et de réussite à un examen.

Ceci concerne tout :

- véhicule dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- véhicule pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- si le PTAC de la remorque est \leq à 750 kg
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est \leq à 3,5 tonnes

Durée de la formation pratique : 20 heures (minimum légal obligatoire).

Public visé :

- Tout public

Prérequis :

- avoir minimum 18 ans ou 15 révolus pour la conduite accompagnée.

Moyens pédagogiques :

Salle de code d'une capacité de 25.40 m², insonorisée et climatisée équipée en moyens vidéo et écran géant, de boîtiers de code homologués (fournisseur : Code Rousseau).

La salle dispose d'une dizaine de tables double et de 20 chaises confortables.

Connexion wifi et e-learning

Livrets de code

Véhicule auto-école double-commande, hybride et équipé en conduite « handicapée » (tout handicap)

Qualification des formateurs :

- Formateurs professionnels titulaires du BEPECASER

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de – de 3 mois
- Photographie d'identité

Points forts de la formation :

Conduite personnalisée. Vous êtes seul avec votre formateur durant chaque leçon de conduite. Nous disposons de véhicules à boîte mécanique et automatique. Nous disposons également d'un véhicule adapté à tous les handicaps du conducteur.

CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION :

L'examen du permis de conduire comprend deux épreuves : l'épreuve théorique générale (ETG, appelée "code") et l'épreuve pratique. La réussite à l'épreuve du "code" est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique. L'épreuve pratique permet de contrôler si les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats lui permettent de circuler en toute sécurité. La réussite à l'épreuve du "code" est valable pendant cinq ans et permet de se présenter au maximum cinq fois aux épreuves pratiques. Un candidat déjà titulaire d'une catégorie du permis de conduire est dispensé de se présenter à cette épreuve pendant cinq ans à compter de la date de réussite à l'épreuve en circulation, toujours dans la limite de cinq présentations aux épreuves pratiques.

Formation pratique

Une évaluation de départ sur ordinateur est réalisée afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

1/ Maîtriser le véhicule à allure lente ou modérée, le trafic étant faible ou nul :

- Connaître les principaux organes de la voiture, les principales commandes et le tableau de bord.
 - Savoir les situer et connaître leur principe de fonctionnement.
 - Savoir contrôler les niveaux.
- S'installer au poste de conduite.
 - Sièges, rétroviseurs, vitres, passagers, ...
 - Connaître l'importance du rôle de la ceinture.
- Regarder autour de soi.
 - Angles morts, rétroviseurs, regard.
- Agir sans mettre en danger les autres ou soi-même.
 - Savoir entrer dans la voiture, en sortir et démarrer en sécurité.
- Avertir les autres usagers.
 - Savoir quand et comment utiliser les avertisseurs.
- Démarrer et s'arrêter.

- Tenir et tourner le volant.
 - En ligne droite et en courbe.
- Utiliser la boîte de vitesses.
 - Avoir des notions sur l'utilisation et le fonctionnement.
- Diriger la voiture, en avant et en arrière, en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
 - Savoir contrôler la direction et maintenir la trajectoire.
 - Savoir doser l'accélération et le freinage
 - Savoir faire une marche arrière.

2/ Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction :

- Connaître et respecter les règles de circulation.
- Tenir compte de la signalisation verticale et horizontale.
- Rechercher les indices utiles.
- Utiliser toutes les commandes.
 - Avoir automatisé la coordination et l'enchaînement.
- Adapter sa vitesse aux situations.
 - Savoir choisir et modifier son allure.
- Choisir la voie de circulation.
 - Savoir se placer.
 - Connaître et respecter les voies spécialisées.
- Maintenir les distances de sécurité.
 - Savoir évaluer les distances, pour suivre, croiser et dépasser.
 - Etre capable de maintenir les distances de sécurité.
- Franchir les différents types d'intersections et y changer de direction.

3/ Circuler dans des conditions normales sur la route et en agglomération :

- Evaluer les distances et les vitesses.
 - En fonction des situations de conduite.
 - Par rapport aux autres véhicules.
- Evaluer les distances d'arrêt.
 - Distance d'arrêt, temps de réaction, distance de freinage.
 - Savoir s'arrêter à un endroit précis.
- Tenir compte du gabarit de la voiture.
 - Connaître la largeur, la longueur et la hauteur du véhicule.
- S'arrêter, stationner.
 - Connaître la réglementation.
 - Savoir manœuvrer.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
 - Savoir où, quand et comment dépasser et ne pas dépasser.
 - Etre dépassé.
- Passer un virage.
 - Savoir évaluer les difficultés d'un virage.
 - Avoir des notions sur le freinage et la force centrifuge.
- Savoir se comporter à l'égard des diverses catégories d'usagers.
- Suivre un itinéraire.
 - Savoir préparer un parcours, prévoir des pauses.
- Avoir des notions sur les effets de l'alcool.

- Connaître l'influence sur la conduite.
- Connaître les risques et les sanctions.

4/ Connaître les situations présentant des difficultés particulières :

- S'insérer dans une circulation rapide.
 - Savoir évaluer les distances et les vitesses des autres véhicules.
 - Observer.
- Conduire en agglomération, dans une circulation dense.
- Conduire dans une file de véhicules.
 - Savoir changer de direction et anticiper.
- Adapter la conduite à des conditions où la visibilité est réduite, notamment la nuit.
 - Nuit, intempéries et environnement.
- Adapter la conduite à des conditions où l'adhérence est réduite.
 - Pluie, neige, verglas, vent et force centrifuge.
- Conduire en montagne.
 - Croiser, dépasser, s'arrêter, utiliser le frein moteur.
- Avoir des notions sur les effets de la fatigue.
 - Connaître les signes et les effets.
 - Savoir y faire face.
- Avoir des notions sur le comportement en cas d'accident.
 - Le délit de fuite et la non-assistance à personnes en danger.
 - Le constat amiable.
 - Protéger, alerter, secourir.
- Avoir des notions concernant l'entretien et éventuellement le dépannage de la voiture.
 - Savoir contrôler les niveaux, changer une ampoule.
 - Connaître la conduite économique.
- Avoir des notions concernant les situations d'urgence.

A l'issue de cette formation, une attestation de suivi de la formation continue prévue par l'article R.312-14 du code des transports datée et signée par le représentant légal du centre de formation est remise sans délai au stagiaire sur un support durable (article 3° de l'article L 121.16 du code de la consommation).

Pour toute information complémentaire (contact) : 06 42 28 42 61

[Document mis à jour le 27.07.2021 par dbi]